



AUTORISATION PARENTALE DES SORTIES NECESSAIRES A LA SCOLARITE DE L'ELEVE

A N N E E S C O L A I R E 2 0 1 6 - 2 0 1 7

Mon enfant est autorisé(e) pour la durée de sa scolarité au Lycée Professionnel Turgot :

à se rendre seul(e) ou accompagné(e) aux installations sportives extérieures (stade ou forêt) dans le cadre des cours d'Éducation Physique & Sportive (EPS) :

Lieux	Temps de Déplacement		Heure de rendez-vous	Heure de fin de pratique
Stades des Champeaux. Chemin de la bute au père 95160 Montmorency	20 minutes	M1	08h10	09h40
		M3	10h40	12h00
		S1	13h40	14h55
Stade de Soisy sous Montmorency Boulevard d'Andilly 95230 Soisy sous Montmorency	20 minutes	M1	08h10	09h40
		S1	13h40	14h55
Piscine Intercommunale 3 Rue Henri Dunant 95160 Montmorency	20 minutes	M3	10h40	12h00
		S1	13H40	14H55

À le

Signature de l'élève :

À le

Signature du représentant légal :
(y compris pour les élèves majeurs)